

SÉANCE DU 4 AVRIL 2023

Nombre de conseillers en exercice : 49

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 04 AVRIL, À 19H00, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué le 27 MARS 2023, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Patrick OLLIER.

**Présents:**

M. OLLIER, Mme BOUTEILLE, M. GABRIEL, Mme CORDON, M. LE CLEC'H, Mme GENOVESI, M. TROTIN, Mme DEMBLON-POLLET, M. GODON, Mme ROUBINET, M. ELIZAGOYEN, Mme HAMZA, M. PASADAS, Mme MAYET, M. GOMEZ, Mme CHAOUI-EL OUASDI, M. D'ESTAINTOT, Mme CHANCERELLE, M. MORIN, M. COSSON, Mme MONOT, Mme HALIPRÉ, M. SGARD, Mme THIERRY, M. NABEDRYK, M. TEMGHARI, Mme CORREA, M. PARDIGON, Mme DE LA SERRE, M. MESSAÏ DE BOISSARD, M. PERRIN, Mme PAPONNAUD, Mme BERNARD, M. RUFFAT, Mme JAMBON, M. INDJIAN, M. CAHU, M. POIZAT, Mme VALLETTA, M. ROCCHI, Mme DE POIX, M. RAKOTOANOSY.

**Excusés représentés:**

Mme RIVIERE-MARIETTE (pouvoir à M. NABEDRYK), M. GUINÉE (pouvoir à Mme THIERRY), Mme KEMPF (pouvoir à M. OLLIER), Mme JOLY (pouvoir à M. CAHU), M. JEANMAIRE (pouvoir à M. RUFFAT), Mme GARRY (pouvoir à M. PARDIGON).

**Absents:**

M. TABIT.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales. Carole THIERRY ayant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**N° 61 - Modification du tableau des effectifs.**

Le Maire explique qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs théoriques des emplois permanents à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Ainsi, ce tableau constitue bien une photographie de l'effectif au 31 mars 2023 de la Collectivité. Il a vocation à être évolutif car tributaire des entrées et sorties des agents et de ce fait, il doit être mis à jour régulièrement en fonction de la nécessaire adéquation entre les besoins en personnel des services et les grades détenus par les agents ainsi que pour tenir compte des besoins organisationnels en lien avec le service aux usagers.

Il convient également de modifier le tableau des emplois afin de prendre en compte les transformations nécessaires à l'organisation administrative de la collectivité, pour répondre à :

- la nécessité de créer et supprimer des emplois en raison des avancements de grade et promotions internes réalisés au titre de l'année 2022,

- la nécessité de créer et supprimer des emplois suite aux mobilités internes, changements de filières et remplacements effectués sur des grades différents d'agents communaux partis à la retraite, en disponibilité ou en mutation afin de créer des emplois nécessaires à la continuité du service,
- la nécessité de créer ou supprimer des emplois pour pourvoir les emplois titulaires et non titulaires nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux.

Invité à en délibérer,

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ayant entendu les explications du Maire ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2121-29 ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L.313-1 à L.313-4 ;

Considérant l'avis du Comité social territorial du 24 mars 2023 ;

Considérant la nécessité de faire évoluer le tableau des effectifs au regard des avancements de grade, des promotions internes, des réussites à concours, des remplacements suite à des départs de la collectivité ou suite à des situations d'indisponibilité physique ;

La Commission des finances, des affaires générales, sociales et familiales entendue le 30 mars 2023 ;

DECIDE, au titre des promotions internes :

| de supprimer   | de créer              |
|--|-----------------------|
| 1 emploi d'adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe | 1 emploi de rédacteur |
| 2 emplois de technicien principal 1 <sup>ère</sup> classe          | 2 emplois d'ingénieur |

DECIDE, au titre des avancements de grade :

| de supprimer  | de créer  |
|---|---|
| 7 emplois d'adjoint administratif                                   | 7 emplois d'adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe |
| 8 emplois d'adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe | 8 emplois d'adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe |
| 18 emplois d'adjoint technique                                      | 18 emplois d'adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe    |
| 4 emplois d'adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe     | 4 emplois d'adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe     |
| 2 emplois d'agent de maîtrise                                       | 2 emplois d'agent de maîtrise principal                             |
| 10 emplois d'adjoint d'animation                                    | 10 emplois d'adjoint d'animation principal 2 <sup>ème</sup> classe  |
| 2 emplois d'adjoint d'animation principal 2 <sup>ème</sup> classe   | 2 emplois d'adjoint d'animation principal 1 <sup>ère</sup> classe   |
| 1 emploi d'agent social   | 1 emploi d'agent social principal 2 <sup>ème</sup> classe           |
| 1 emploi d'agent social principal 2 <sup>ème</sup> classe           | 1 emploi d'agent social principal 1 <sup>ère</sup> classe           |
| 1 emploi d'ATSEM principal 2 <sup>ème</sup> classe                  | 1 emploi d'ATSEM principal 1 <sup>ère</sup> classe                  |
| 2 emplois de rédacteur  | 2 emplois de rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe            |
| 2 emplois de rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe            | 2 emplois de rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe            |
| 1 emploi de technicien principal 2 <sup>ème</sup> classe            | 1 emploi de technicien principal 1 <sup>ère</sup> classe            |
| 2 emplois d'animateur   | 2 emplois d'animateur principal 2 <sup>ème</sup> classe             |
| 2 emplois d'animateur principal 2 <sup>ème</sup> classe             | 2 emplois d'animateur principal 1 <sup>ère</sup> classe             |
| 3 emplois d'auxiliaire de puériculture de classe normale            | 3 emplois d'auxiliaire de puériculture de classe supérieure         |
| 1 emploi d'éducateur des APS  | 1 emploi d'éducateur des APS principal 2 <sup>ème</sup> classe      |
| 1 emploi d'éducateur des APS principal 2 <sup>ème</sup> classe      | 1 emploi d'éducateur des APS principal 1 <sup>ère</sup> classe      |

|  |  |
|--|--|
| 1 emploi d'assistant de conservation                                   | 1 emploi d'assistant de conservation principal 2 <sup>ème</sup> classe |
| 1 emploi d'assistant de conservation principal 2 <sup>ème</sup> classe | 1 emploi d'assistant de conservation principal 1 <sup>ère</sup> classe |
| 1 emploi d'attaché   | 1 emploi d'attaché principal   |
| 2 emplois d'ingénieur  | 2 emplois d'ingénieur principal  |
| 2 emplois d'éducateur de jeunes enfants                                | 2 emplois d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle       |
| 1 emploi d'assistant socio-éducatif                                    | 1 emploi d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle           |
| 1 emploi de masseur-kinésithérapeute et orthophoniste                  | 1 emploi de masseur-kinésithérapeute et orthophoniste hors classe      |
| 1 emploi de professeur d'enseignement artistique de classe normale     | 1 emploi de professeur d'enseignement artistique hors classe           |

DECIDE, au titre des changements de filière,

de supprimer

de créer

|  |  |
|--|--|
| 1 emploi d'adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe | 1 emploi d'adjoint d'animation principal 2 <sup>ème</sup> classe   |
| 1 emploi d'adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe | 1 emploi d'adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe |
| 1 emploi d'adjoint technique                                   | 1 emploi d'adjoint administratif                                   |
| 1 emploi d'adjoint d'animation                                 | 1 emploi d'adjoint du patrimoine                                   |

DECIDE, à la suite des départs, des recrutements ou des mouvements internes de personnel :

De supprimer

De créer

|  |  |
|--|--|
| 1 emploi d'adjoint d'animation suite à l'indisponibilité d'un agent et à son remplacement par un agent sur un autre grade  | 1 emploi d'adjoint technique sur les fonctions d'assistante petite enfance   |
| 1 emploi d'ATSEM principal 1 <sup>ère</sup> classe suite au départ à la retraite d'un agent et à son remplacement par un agent sur un autre grade                  | 1 emploi d'adjoint technique sur les fonctions d'assistante petite enfance   |
| 1 emploi d'assistant d'enseignement artistique principal 1 <sup>ère</sup> classe suite au départ à la retraite d'un agent et à son remplacement sur un autre grade | 1 emploi d'assistant d'enseignement artistique principal 2 <sup>ème</sup> classe sur les fonctions d'intervenant en milieu scolaire      |
| 1 emploi d'assistant d'enseignement artistique principal 1 <sup>ère</sup> classe suite au départ à la retraite d'un agent et à son remplacement sur un autre grade | 1 emploi d'assistant d'enseignement artistique principal 2 <sup>ème</sup> classe sur les fonctions d'assistant d'enseignement artistique |
| 1 emploi d'assistant de conservation principal 2 <sup>ème</sup> classe suite à la mobilité d'un agent et à son remplacement sur un autre grade                     | 1 emploi d'assistant de conservation sur les fonctions de médiathécaire  |
| 1 emploi d'adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe suite au départ à la retraite d'un agent et à son remplacement sur un autre grade                   | 1 emploi d'ATSEM principal 2 <sup>ème</sup> classe sur les fonctions d'ATSEM   |
| 1 emploi d'adjoint de maîtrise principal suite au départ à la retraite d'un agent et à son remplacement sur un autre grade   | 1 emploi de technicien sur les fonctions de graphiste-maquettiste  |
| 1 emploi de technicien principal 1 <sup>ère</sup> classe suite à la disponibilité d'un agent et à son remplacement sur un autre grade                              | 1 emploi d'ingénieur sur les fonctions de chargé de mission biodiversité et protection animale   |
| 1 emploi d'infirmier soins généraux hors classe suite au départ à la retraite d'un agent et à son remplacement sur un autre grade                                  | 1 emploi d'infirmier en soins généraux sur les fonctions d'infirmière de prévention, coordinatrice du CLSM                               |
| 1 emploi d'adjoint technique suite au départ d'un agent et à son remplacement sur un autre grade   | 1 emploi d'assistante petite enfance sur les fonctions d'assistante petite enfance   |
| 1 emploi d'assistant de conservation 2 <sup>ème</sup> classe suite au départ en mutation d'un agent et à son remplacement sur un autre grade                       | 1 emploi d'assistant de conservation sur les fonctions de médiathécaire  |
| 1 emploi de technicien suite au départ d'un agent et à son remplacement sur un autre grade   | 1 emploi de technicien principal 2 <sup>ème</sup> classe sur les fonctions de gestionnaire technique bâtiment                            |
| 1 emploi d'ingénieur en chef hors classe suite au détachement extérieur d'un agent et à son remplacement sur un autre grade  | 1 emploi d'ingénieur principal sur les fonctions de Directeur Systèmes d'information et des télécommunications                           |
| 1 emploi d'agent de maîtrise principal suite au départ à la retraite d'un agent et à son remplacement sur un autre grade   | 1 emploi de technicien sur les fonctions de chargé de mission prévention sécurité  |
| 1 emploi d'adjoint technique suite au départ d'un agent et à son remplacement sur un autre grade   | 1 emploi d'ATSEM principal 2 <sup>ème</sup> classe sur les fonctions d'ATSEM   |
| 1 emploi de psychologue hors classe suite au départ à la retraite d'un agent et à son remplacement sur un autre grade  | 1 emploi de psychologue classe normale sur les fonctions de psychologue  |
| 1 emploi d'adjoint technique suite à l'indisponibilité d'un agent et à son remplacement sur un autre grade   | 1 emploi d'ATSEM principal 2 <sup>ème</sup> classe sur les fonctions d'ATSEM   |
| 1 emploi d'adjoint technique suite à la disponibilité d'un agent et à son remplacement sur un autre grade  | 1 emploi d'ATSEM principal 2 <sup>ème</sup> classe sur les fonctions d'ATSEM   |
| 1 emploi d'adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe suite à la mobilité interne d'un agent et à son remplacement sur un autre grade                 | 1 emploi d'auxiliaire de puériculture sur les fonctions d'auxiliaire de puériculture   |
| 1 emploi d'adjoint administratif territorial principal 2 <sup>ème</sup> classe suite à la mutation d'un agent et à son remplacement sur un autre grade             | 1 emploi de rédacteur sur les fonctions de gestionnaire carrière-paie  |

|  |   |
|--|---|
| 1 emploi d'auxiliaire de puériculture classe supérieure suite à la mobilité interne d'un agent et à son remplacement sur un autre grade              | 1 emploi d'auxiliaire de puériculture classe normale sur les fonctions d'auxiliaire de puériculture               |
| 1 emploi d'attaché principal suite à la mutation d'un agent et à son remplacement sur un autre grade   | 1 emploi de rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe sur les fonctions de chef de service exécution budgétaire |
| 1 emploi d'attaché de conservation du patrimoine suite à la démission d'un agent et à son remplacement sur un autre grade                            | 1 emploi d'adjoint du patrimoine principal 1 <sup>ère</sup> classe sur les fonctions d'archiviste                 |
| 1 emploi de gardien-brigadier de police municipale suite à la radiation des cadres d'un agent et à son remplacement sur un autre grade               | 1 emploi de brigadier-chef principal sur les fonctions d'agent de police municipale                               |
| 1 emploi d'adjoint technique suite à la démission d'un agent et à son remplacement sur un autre grade  | 1 emploi d'auxiliaire de puériculture classe normale sur les fonctions d'auxiliaire de puériculture               |
| 1 emploi de gardien-brigadier de police municipale suite à la mutation d'un agent et à son remplacement sur un autre grade                           | 1 emploi de brigadier-chef principal sur les fonctions d'agent de police municipale                               |
| 1 emploi de gardien-brigadier-chef principal suite à la mutation d'un agent et à son remplacement sur un autre grade                                 | 1 emploi de gardien-brigadier de police municipale sur les fonctions d'agent de police municipale                 |
| 1 emploi d'ATSEM principal 2 <sup>ème</sup> classe suite au départ d'un agent et à son remplacement sur un autre grade                               | 1 emploi d'adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe sur les fonctions d'ATSEM                          |
| 1 emploi d'adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe suite à la mutation d'un agent et à son remplacement sur un autre grade               | 1 emploi d'adjoint technique sur les fonctions de serrurier   |
| 1 emploi d'ATSEM principal 2 <sup>ème</sup> classe suite au départ d'un agent et à son remplacement sur un autre grade                               | 1 emploi d'adjoint technique sur les fonctions d'ATSEM  |
| 1 emploi de rédacteur suite à la mutation d'un agent et à son remplacement sur un autre grade  | 1 emploi d'attaché sur les fonctions d'assistante d'élu   |
| 1 emploi d'agent de maîtrise principal suite au départ à la retraite d'un agent et à son remplacement sur un autre grade                             | 1 emploi d'adjoint d'animation sur les fonctions de médiateur   |
| 1 emploi d'animateur principal 1 <sup>ère</sup> classe suite à la mobilité interne d'un agent et à son remplacement sur un autre grade               | 1 emploi d'adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe sur les fonctions de coordinateur                  |
| 1 emploi de rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe suite à la mobilité interne d'un agent et à son remplacement sur un autre grade              | 1 emploi d'animateur principal 2 <sup>ème</sup> classe sur les fonctions de responsable administratif voirie      |
| 1 emploi de technicien suite à la démission d'un agent et à son remplacement sur un autre grade  | 1 emploi d'agent de maîtrise principal sur les fonctions de technicien son et lumière                             |
| 1 emploi d'adjoint d'animation principal 2 <sup>ème</sup> classe suite à la mobilité interne d'un agent et à son remplacement sur un autre grade     | 1 emploi d'adjoint d'animation sur les fonctions de directrice adjointe ALSH                                      |
| 1 emploi d'animateur principal 2 <sup>ème</sup> classe suite à la mobilité interne d'un agent et à son remplacement sur un autre grade               | 1 emploi d'adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe sur les fonctions de responsable patrimoine    |
| 1 emploi d'adjoint technique suite au départ d'un agent et à son remplacement sur un autre grade   | 1 emploi d'adjoint d'animation sur les fonctions d'agent de voirie  |
| 1 emploi d'adjoint d'animation suite à la fin de contrat d'un agent et à son remplacement sur un autre grade   | 1 emploi d'adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe sur les fonctions d'animateur club                 |
| 1 emploi d'adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe suite au départ à la retraite d'un agent et à son remplacement sur un autre grade | 1 emploi d'adjoint administratif sur les fonctions d'agent de gestion administrative                              |
| 1 emploi d'adjoint administratif suite à la disponibilité d'un agent et à son remplacement sur un autre grade  | 1 emploi d'adjoint technique sur les fonctions d'agent accueil  |

DECIDE, pour ajustement des grades en fonction des besoins du service

De supprimer :

De créer :

|   |   |
|---|---|
| - 4 emplois d'auxiliaire puériculture de classe normale                             | - 1 emploi d'agent spécialisé des écoles maternelles principal 2 <sup>ème</sup> classe                  |
| - 3 emplois d'animateur principal 2 <sup>ème</sup> classe                           | - 1 emploi d'auxiliaire de puériculture de classe supérieure  |
| - 7 emplois d'adjoint administratif   | - 6 emplois d'assistant d'enseignement artistique principal 2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet |
| - 5 emplois d'adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe                   | - 2 emplois d'adjoint technique   |
| - 3 emplois d'agent de maîtrise principal   | - 1 emploi de rédacteur   |
| - 5 emplois d'assistant d'enseignement artistique principal 1 <sup>ère</sup> classe | - 2 emplois d'ingénieur   |
|   | - 5 emplois d'assistant d'enseignement artistique principal 2 <sup>ème</sup> classe                     |

APPROUVE le tableau des emplois permanents à temps complet et non complet de la collectivité annexé à la présente délibération.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades visés sont prévus au budget de l'exercice en cours.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES VOTANTS.



**Patrick OLLIER**  
Ancien Ministre  
Maire de Rueil-Malmaison  
Président de la Métropole du Grand Paris

Délibération transmise en préfecture le 11 avril 2023

N° identifiant : 092-219200631-20230404-lmc145076-DE-1-1

Le Maire certifie avoir fait publier cette délibération sur le site internet de la Ville le 11 avril 2023